



Précarité énergétique mobilité quotidienne

Méthodologie – Source des données

Révisions du document :

Contributeur	Date
AURA-EE	26/10/2023

Contact : terristory@auvergnerhonealpes-ee.fr

Partenaires



Auvergne
Rhône-Alpes
Énergie Environnement



enedis



Soutenu par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



1 MÉTHODOLOGIE

L'indicateur « précarité énergétique mobilité quotidienne » permet de visualiser les zones de précarité énergétique liées à l'utilisation de la voiture par les ménages.

La méthodologie développée permet d'estimer, pour un territoire donné, la part de ménages en situation de précarité énergétique à travers le croisement de plusieurs paramètres.

En particulier, l'outil calcule les indicateurs de taux d'effort énergétique (TEE) à partir des revenus des ménages, de la consommation et de la facture énergétique lié à l'utilisation de la voiture par les ménages.

La méthodologie repose sur le croisement de différentes sources de données (voir plus bas), d'échelles larges jusqu'à la maille du ménage.

Les étapes de modélisation ont été les suivantes :

- Estimation de la consommation des dépenses en carburant de la voiture pour la mobilité quotidienne et des factures énergétiques des ménages
- Estimation des revenus des ménages
- Estimation de la précarité énergétique sous différents indicateurs

Les indicateurs « nombre et part des ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne » correspondent aux ménages dont le TEE 3D (partie mobilité quotidienne) est supérieur au seuil considéré de 8%.

L'indicateur « nombre de ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne » est exprimé en nombre de ménages.

L'indicateur « part de ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne » est exprimé en pourcentage de ménages concernés.

Périmètre géographique : dernier périmètre géographique mis à disposition par l'[INSEE](#).

2 SOURCES DES DONNÉES

Les données sont produites de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique ([ONPE](#)). Elles sont disponibles en consultation et téléchargement sur la plateforme [GEODIP](#) de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique.

Parmi les sources utilisées par l'ONPE dans leur calcul, on retrouve notamment des données de l'ADEME sur les prix des énergies, des enquêtes nationales de l'[INSEE](#) (dont le [fichier de mobilités professionnelles](#) ou la partie du [recensement sur les logements et la mobilité](#)) ou du [SDES](#).

3 GLOSSAIRE

Taux d'effort énergétique (TEE) : Dépense énergétique « contrainte » rapportée aux ressources du ménage.

Pour les déplacements, la dépense énergétique « contrainte » correspond à la dépense effective en carburant de la voiture liée aux trajets effectués par le ménage pour se rendre sur son lieu de travail et/ou son lieu d'étude, ainsi que pour les achats, la santé ou des raisons administratives.

Ce seuil, fixé par convention au double du taux d'effort médian de l'ensemble de la population, est de 4,5 % pour les déplacements (INSEE, 2015).

Taux d'effort énergétique trois premiers déciles de revenu : TEE 3D 4,5% (carburant)

Cet indicateur fait intervenir une seconde condition pour éviter de cibler des ménages disposant de ressources jugées confortables. Il se limite aux ménages des trois premiers déciles de revenu disponible par unité de consommation (ce critère permet de pondérer le revenu en fonction de la composition du ménage).